

*Blanche -
Trinité*

*Pigalle -
Martyrs*

*Anvers -
Montholon*

*Opéra -
Chaussée d'Antin*

*Faubourg
Montmartre*

Conseils de Quartier du

NEUF

BILAN 2023

Mairie du
NEUF
PARIS

Table des matières

Avant-propos de Delphine Bürkli et Jean-Pierre Plagnard	2
Carte des cinq Conseils de quartier du 9 ^e	3
Charte de fonctionnement des Conseils de quartier du 9 ^e	4
Bilan du Conseil de quartier Faubourg Montmartre	7
Bilan du Conseil de quartier Blanche-Trinité	12
Bilan du Conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin	17
Bilan du Conseil de quartier Pigalle-Martyrs	21
Bilan du Conseil de quartier Anvers-Montholon	26

Retrouvez l'ensemble des comptes rendus des réunions des conseils de quartier sur le site internet de la mairie du 9^e www.mairie09.paris.fr, rubrique Vie citoyenne : conseils de quartier ou en flashant ce code :



Contact

Delphine Caron, coordinatrice des Conseils de Quartier du 9^e
Mairie du 9^e, 6 rue Drouot, 75009 Paris
delphine.caron@paris.fr
01.71.37.75.38

Avant-propos

Madame, Monsieur,

Alors que le mandat des conseillers de quartier tirés au sort en 2020 a pris fin, nous voulons d'abord leur exprimer toute notre gratitude pour l'engagement qui a été le leur et les actions qu'ils ont menées pendant les trois dernières années, dans un contexte difficile marqué par la crise sanitaire. Tous ont fait preuve de dévouement, de disponibilité mais aussi de créativité lors des réunions de bureau et des différentes réunions de concertation dans l'arrondissement.

Au cours de ces trois années, ils ont joué parfaitement leur rôle d'ambassadeur des habitants du 9^e pour souligner ou attirer l'attention de l'équipe municipale sur les aspirations ou les attentes des habitants de l'arrondissement, proposer des projets ou soutenir des initiatives associatives dans le cadre du budget participatif d'arrondissement.

Nous les remercions aussi pour les moments joyeux et les temps de réflexions qu'ils ont portés lors des fêtes de quartier, des marches exploratoires, des balades découvertes ou lors des réunions publiques sur les thèmes aussi essentiels que « *Le regard sur les personnes à la rue* », « *Quels leviers pour agir à l'échelle individuelle face au changement climatique ?* » ou encore « *Propreté, recyclage des déchets et compostage dans le 9^e* ».

Plusieurs d'entre eux ont émis le souhait de poursuivre leur mission dans le cadre d'un nouveau mandat de trois ans, ce qui prouve la vitalité de cette instance de concertation essentielle à la vie locale dans le 9^e arrondissement. Nous nous en réjouissons et nous accueillerons aussi avec plaisir, à travers un appel à candidatures que nous venons de lancer, toutes les nouvelles bonnes volontés qui souhaitent donner de leur temps et de leur expertise à leur quartier.

Le bilan d'activité et financier 2023 que vous avez entre les mains témoigne du volontarisme de ces conseillers de quartier, habitants et personnalités qualifiées. Ils ont été accompagnés dans leur mission par notre coordinatrice de quartier Delphine Caron et les élus référents que sont Adeline Guillemain, Maud Lelièvre, Jean-Baptiste Gardes, Nicolas Cour. Il a fait l'objet d'une réunion plénière des cinq Conseils de quartier le 28 juin dernier et d'une présentation en Conseil d'arrondissement du 9^e arrondissement le 6 novembre.

Profondément attachés à la vitalité démocratique de notre territoire, nous sommes heureux de vous présenter ce document.



Jean-Pierre Plagnard

Adjoint au Maire en charge du réseau associatif, de la participation des citoyens à la vie démocratique locale, du logement et du cadre de vie.



Delphine Bürkli

Maire du 9^e arrondissement de Paris,
Conseillère régionale
Paris Ile-de-France

Les Conseils de QUARTIER PARIS NEUF



Adeline Guillemain
Quartier
Pigalle - Martyrs



Jean-Pierre Pignard
Quartier
Blanche - Trinité



Nicolas Cour
Quartier
Opéra - Chaussée d'Antin



Jean-Baptiste Gardes
Quartier
Anvers - Montholon



Maud Lelisme
Quartier
Faubourg Montmartre

Les 5 quartiers et leurs élus référents

Objet : Les conseils de quartier, créés par délibération du conseil d'arrondissement du 9^e conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, sont des acteurs essentiels pour l'exercice de la démocratie locale et constituent à ce titre, des espaces de dialogue et de concertation utiles à la vie des quartiers.

Dans ce cadre, les conseils ont vocation à :

- Participer à l'évolution et à la transformation de leur quartier notamment
 - o en formulant des recommandations à l'exécutif municipal qui portent sur tous les aspects de la vie du quartier
 - o par l'utilisation d'un budget d'investissement propre
 - o par des propositions au titre des budgets participatifs
 - o en veillant à la conservation des éléments remarquables du patrimoine
- Organiser des réunions publiques sur les sujets qui intéressent les habitants du quartier ou qui apportent une information sur la vie locale
- Organiser des événements et actions de communication pour mettre en valeur les activités des habitants, associations, commerçants et autres acteurs du quartier, ainsi que les spécificités de l'arrondissement.

L'exécutif municipal communique aux bureaux des conseils de quartier les projets d'aménagements prévus pour le quartier avec un délai suffisant pour que le bureau puisse l'étudier et participer avec les autres intervenants au projet, à la réflexion et à la mise en œuvre.

Le 9^e comprend cinq conseils de quartier dont les périmètres de compétence sont définis en annexe : Blanche-Trinité, Anvers-Montholon, Pigalle-Martyrs, Faubourg Montmartre, Opéra-Chaussée d'Antin.

La présente chartre entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil d'arrondissement le 2 novembre 2020. Elle a pour objectif d'assurer le bon fonctionnement des conseils de quartier.

TITRE 1 – COMPOSITION, DÉSIGNATION ET RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DES CONSEILS

Article 1 : Les conseils de quartier sont des assemblées ouvertes à toute personne pour qui le quartier est le lieu de résidence principale ou secondaire, le lieu de travail, d'activité associative ou d'étude, ou encore le lieu de scolarisation de ses enfants.

Article 2 : Chaque conseil de quartier est animé par un bureau composé :

- du Maire ou de l'élu référent nommé en conseil d'arrondissement ;
- de dix-huit habitants désignés par tirage au sort parmi les candidats, dont au moins quatre âgés de 16 à 30 ans. S'il y a moins de quatre candidats âgés de moins de 30 ans, ces candidats deviendront de fait membre du bureau.
- de neuf personnalités qualifiées désignées, sur proposition du Maire d'arrondissement, par le conseil d'arrondissement et issues du monde associatif, économique, culturel, sportif et institutionnel œuvrant dans le 9^e ou ayant déjà accompli un mandat de membre du bureau.

Six habitants sont en outre tirés au sort et inscrits sur une liste complémentaire. Il sera fait appel aux membres de cette liste dès lors que le nombre de membres présents aux réunions sera insuffisant.

Les membres du bureau absents à trois réunions consécutives sans justification seront considérés comme démissionnaires.

Ces désignations respectent le principe de la parité entre les femmes et les hommes.

Le bureau d'un conseil de quartier ne peut comprendre, au maximum, que deux membres d'un même foyer.

Les membres du bureau visés aux deuxième et troisième alinéas sont désignés pour un mandat de trois ans.

L'élu délégué à l'animation locale, désigné par arrêté du Maire, est membre de droit, sans voix délibérative, de tous les conseils de quartier. Il est assisté dans ses fonctions par un coordinateur des conseils de quartier.

L'élu référent a un rôle de représentant de la Mairie du 9^e au sein du conseil de quartier. Il explique les positions de la mairie, ses réalisations et ses ambitions, il structure les échanges entre l'exécutif municipal et le conseil de quartier.

Article 3 : Peut être candidate au titre du collège des habitants toute personne âgée de seize ans minimum, pour qui le quartier est le lieu de résidence principale ou secondaire, le lieu de travail, d'activité associative ou d'étude, ou encore le lieu de scolarisation de ses enfants. Les conseillers d'arrondissement du 9^e ne peuvent pas être candidats au bureau du conseil de quartier.

La clôture du dépôt des candidatures et la désignation par tirage au sort se font sous contrôle d'huissier.

Nul ne peut être désigné dans plusieurs conseils de quartier.

Article 4 : Les candidats s'engagent à représenter leur voisinage grâce à des contacts avec les habitants et les commerçants pour recueillir leurs réflexions sur les points à l'ordre du jour des prochaines réunions du bureau du conseil de quartier.

TITRE 2 – FONCTIONNEMENT

Décisions des bureaux des conseils de quartier

Article 5 : Les bureaux des conseils de quartier se réunissent librement sur convocation de l'élu référent du conseil de quartier et du coordinateur des conseils de quartier et décident de l'ordre du jour de leurs réunions. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Nul ne peut déléguer son vote.

Les bureaux des conseils de quartier peuvent décider d'associer à leurs travaux des personnes susceptibles de leur apporter une aide ou une expertise particulière dans le cadre d'un de leurs projets. Ils peuvent aussi convier des personnes extérieures souhaitant proposer un projet pour le quartier.

Les réunions de bureaux peuvent se tenir de façon dématérialisée, en distanciel.

Déroulement des réunions publiques

Article 6 : Chaque conseil de quartier se réunit en séance publique au moins deux fois par an, sauf cas de force majeure, dont une réunion commune des cinq conseils de quartier. Tous les débats sont libres et publics, dès lors que chacun s'exprime dans le respect des valeurs de la République et de ses Lois.

Les réunions publiques peuvent se tenir de façon dématérialisée, en distanciel.

L'ordre du jour des réunions publiques est fixé par le Maire d'arrondissement sur proposition du bureau du conseil de quartier.

Le Maire d'arrondissement convoque les conseils de quartier, fixe le lieu de réunion et assure la publicité des réunions au moins dix jours avant leur date prévue.

L'organisation des réunions prend en compte les contraintes horaires des établissements d'accueil et leur accessibilité aux personnes handicapées.

Une réunion publique commune à plusieurs conseils de quartier du 9^e ou à d'autres arrondissements peut être convoquée, à la demande des bureaux des conseils de quartiers, et sous réserve de l'accord des Maires d'arrondissement concernés, pour examiner un projet intéressant plusieurs quartiers.

Une fois par an, une réunion publique de l'ensemble des bureaux des conseils de quartier du 9^e est convoquée à l'initiative du Maire d'arrondissement dans le but d'échanger leurs expériences et présenter leurs activités.

Article 7 : L'élu référent du conseil de quartier, assisté par le coordinateur des conseils de quartier, assure le bon déroulement des débats. À ce titre, il veille au bon ordre des prises de parole des membres du bureau du conseil de quartier comme du public.

Les débats portent sur l'ordre du jour transmis par le Maire d'arrondissement et mentionné à la convocation. Toutefois, des questions touchant à l'actualité ou présentant un caractère d'urgence peuvent être évoquées au titre des questions diverses. Le bureau du conseil de quartier peut, en tant que de besoin, convier toute personne susceptible d'éclairer les débats.

Publicité

Article 8 : Une fois par an, l'élu délégué à l'animation locale établit un bilan d'activité des conseils de quartier en liaison avec les bureaux des conseils de quartier. Ce bilan, ainsi que les suites données aux propositions et vœux adoptés en matière notamment de sécurité, de propreté, de végétalisation et d'amélioration des équipements publics sont présentés au conseil d'arrondissement.

Le bilan est annexé au procès-verbal du conseil d'arrondissement et publié sur le site internet de la Mairie du 9^e.

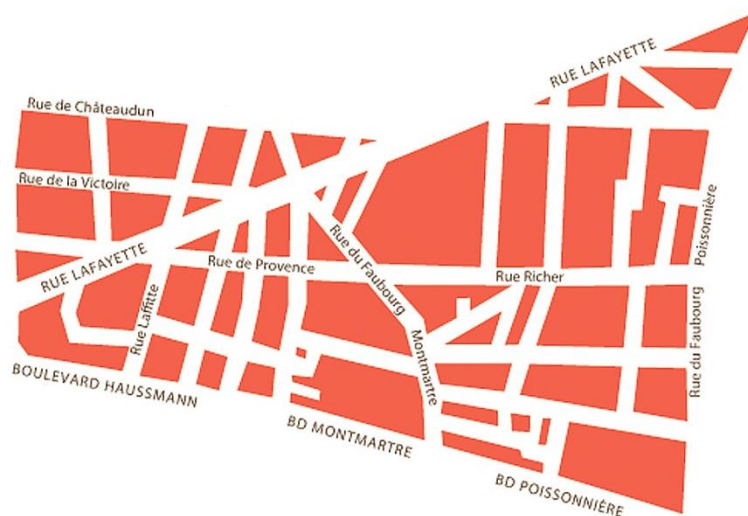
Article 9 : Les dates des réunions publiques des conseils de quartier sont affichées dans les locaux de la Mairie du 9^e et sur les panneaux d'affichage implantés dans chacun des cinq quartiers, au moins dix jours avant la tenue des réunions. Elles sont annoncées sur le site internet, via la lettre d'information de la Mairie du 9^e et, dans la mesure du possible, dans le journal municipal.

Article 10 : Une synthèse des débats et le relevé des décisions prises à chacune des réunions des conseils de quartier et de leur bureau sont établis par le coordinateur des conseils de quartiers dans les 15 jours qui suivent la tenue de chaque réunion. Ils sont validés par l'élu référent et transmis aux membres des conseils de quartier et au Maire de l'arrondissement. Ils sont ensuite publiés sur le site Internet de la Mairie du 9^e.

Financement

Article 11 : Les conseils de quartier sont dotés d'un budget annuel alloué par le Conseil de Paris et inscrit à l'Etat spécial de l'arrondissement. Le budget des conseils de quartier est composé d'une dotation de fonctionnement et d'une dotation d'investissement destinées aux projets locaux discutés en conseil de quartier. Les dotations d'investissement et de fonctionnement peuvent être mutualisées sur des projets communs entre plusieurs conseils de quartier. Seul le Maire d'arrondissement est ordonnateur des crédits inscrits à l'Etat spécial d'arrondissement. Si le budget d'investissement ou de fonctionnement de l'année en cours n'est pas consommé, le Maire se réserve le droit d'utiliser les reports de crédits pour des projets locaux. Le transfert des reliquats des budgets d'investissement vers les budgets de fonctionnement n'est pas autorisé.

Conseil de quartier Faubourg Montmartre



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9e ont été désignés par le conseil du 9e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2020 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9e, pour un mandat de 3 ans.



Élu référent jusqu'en février 2023 :

Alexis GOVCIYAN, Conseiller de Paris en charge de la Mémoire, du monde combattant, de la médiation, des relations avec les institutions culturelles, de l'accueil des nouveaux habitants, du suivi des pactes d'amitié et de l'Europe, correspondant Défense.

Élue référente depuis février 2023 :

Maud LELIÈVRE, Conseillère de Paris en charge des transitions et de la prospective, de l'urbanisme, des mobilités, de la qualité de l'air, de la biodiversité, du bien-être animal et du tourisme durable.



Collège des habitants

BETINA Meriem
BOURDEAUX BOUCHER Nora
COTTIN Julia
DE VILLIERS DE LA NOUE Christine
DERMAN Sarah
HAMONIAUX Laure
LEMIEUX Ariane
MARMIESSE Florence
ZIDI Paulina

DIEUZAIDE Philippe
FOLLIOU Frantz
LAMBERT Olivier
LE GREN Benjamin
LESBROS Nicolas
PIERRET Frédéric
PUJOLS Tristan
SASSON Bruno
SIDDIQUI Taha

Liste complémentaire

FRANÇOIS-DAINVILLE Marie-Tiphaine
LA FRAGETTE Thierry
LOEB Philippe
ULMANN Pauline
VIALLE Laetitia

Collège des Personnalités Qualifiées

COLLOMBET Christophe : Restaurateur rue de Trévis
DELAPIERRE Adrien : Association Vivre Paris 9e
DURAND Thierry : Association des parents d'élèves de l'école maternelle rue Buffault
ETCHEGOYEN Marie : Productrice et photographe
LE DORÉ Adrien : Avocat spécialisé en protection du patrimoine
LEDNAN Tatiana : Responsable d'une agence de garde d'enfants rue Riboutté
LELIÈVRE Jacqueline : Membre sortant du bureau du conseil de quartier
RAI Sabrina : Maison Départementale des Personnes Handicapées de Paris
TATY Athalie : Foyer du centre d'action sociale protestant pour femmes isolées avec enfants, cité Trévis

Membre du comité des usagers

DELAPIERRE Adrien

II/ RÉUNIONS

1) Réunion publique

Le Conseil de Quartier Faubourg Montmartre a choisi d'organiser le 1^{er} février une réunion publique intitulée « Venez changer de regard sur les personnes de la rue » afin d'apprendre à dépasser ses préjugés, sa gêne pour mieux comprendre et agir auprès des personnes en situation de rue.

Animée par Clara GUILLOTIN, coordinatrice Ile-de-France de l'association Entourage, et un membre du comité de la rue d'Entourage, cette réunion interactive s'est décomposée en deux parties :

- 1^{ère} partie : prendre conscience des enjeux et réalités de la précarité et repartir avec des clés concrètes pour agir au quotidien près de chez soi, et ainsi lutter contre la précarité (atelier interactif)
- 2^e partie :
 - « Mon sac à dos, ma maison » : quels sont les 10 objets indispensables pour vivre dans la rue ?
 - « La rivière du doute » : déconstruire les clichés que l'on attribue aux personnes de la rue.



2) Réunions de bureau

Le bureau s'est réuni quatre fois dans l'année à la Mairie du 9^e. En moyenne, huit personnes ont participé à ces réunions.

Les sujets principaux abordés lors de ces réunions sont :

- La création d'un marché alimentaire rue Sainte Cécile.
- Les actions menées par l'association Entourage auprès des plus démunis avec la participation de Clara GUILLOTIN, coordinatrice Ile-de-France.
- Le Budget participatif du Neuf.
- Les terrasses éphémères sur l'espace public.
- L'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement du Conseil de quartier.
- La propreté.
- Les actions des autres Conseils de quartier.
- La sécurité dans l'arrondissement :
 - L'organisation de remontées d'informations auprès du commissariat sur les questions de sécurité et de tranquillité publique dans le quartier dans le cadre des Groupes de partenariats opérationnels (GPO)
 - La rencontre avec le commissaire central adjoint du 9^e.
- L'organisation de la fête de quartier.
- Le renouvellement des bureaux des Conseils de quartier.

III/ Fête de quartier

Fête de quartier, vide-grenier et marché des producteurs



Le Conseil de Quartier Faubourg Montmartre a choisi d'organiser sa fête de quartier autour d'un marché des producteurs (rue Sainte Cécile devant l'église) et d'un vide-grenier, dont l'organisation a été confiée à la Croix Rouge française (dans les rues du Conservatoire et Saint Cécile) qui était bénéficiaire des recettes de la location des stands.

De nombreuses animations situées au niveau du carrefour de ces deux rues étaient offertes au public tout au long de la journée (jeux en bois, stand de maquillage, fresque participative).

La fête de quartier s'est déroulée le samedi 24 juin de 9h à 18h et le marché des producteurs s'est tenu tout le week-end de 9h à 19h. À cette occasion, les conseillers de quartier ont communiqué sur la consultation effectuée auprès des habitants et diffusé le questionnaire utilisé pour recueillir leur opinion sur ce projet de pérennisation d'un marché alimentaire.



IV/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le conseil de quartier a utilisé **3 060 €** de son budget pour l'organisation de la fête de quartier qui s'est tenue le samedi 24 juin.

2) Budget d'investissement

Les conseillers ont participé au financement du projet de végétalisation de la rue de la Grange Batelière et ont mutualisé une partie de leur budget pour participer au financement de matériel de sonorisation de rue **1 216 €**.

CONSEILS DE QUARTIER - BUDGET 2023			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
8 264,00 €		3 306,00 €	
PRESTATION	MONTANT	PRESTATION	MONTANT
Sono	1 216,00 €	Fanfare	700,00 €
Transats	1 933,20 €	Musicien itinérant	300,00 €
Banderole	264,02 €	Ventousage	960,00 €
Matériel cendriers Cadet	300,00 €	Maquillage	400,00 €
Matériel de communication : kakémono, oriflamme	400,00 €	Buffet foyer	700,00 €
Projet végétalisation	4 150,00 €		
TOTAL DEPENSES	8 263,22 €		3 060,00 €
Disponible	0,78 €		246,00 €

V/ PROJETS 2024

- Suivi du projet de création d'un marché alimentaire découvert rue Sainte-Cécile entre les rues du Faubourg Poissonnière et de Trévise : suivi de la consultation réalisée auprès des habitants.
- Organisation d'une fête de quartier.
- Organisation de déjeuners des voisins sur l'espace public.
- Suivi du projet de rénovation des locaux du YMCA, rue de Trévise.
- Suivi du réaménagement de la rue de Trévise.
- Suivi des travaux de création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur chaussée rue de Châteaudun.

Conseil de quartier Blanche-Trinité



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été désignés par le conseil du 9^e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2020 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de 3 ans.



Élu référent :

Jean-Pierre PLAGNARD, Adjoint au Maire en charge du réseau associatif, de la participation des citoyens à la vie démocratique locale, du logement et du cadre de vie.

Collège des habitants

POIRIEE Katharina
CHAIM Alanis
HODEBOURG Christelle
KOLB Michèle
CHRZAVZEZ Valérie
CHASSAING-CUVILLIER Brigitte
FERRIERE Bénédicte
KOPP Bénédicte
GROSBETY-KITABDJIAN Catherine

COURGEY Florian
DUPONT Arnaud
ALEXANDRE Guillaume
ATTIA Hilaci
MOLINARI Vincent
BOURQUIN Olivier
BOURGOIS Mathieu
DEBAERE Damien
MOREAU CHEVROLET Philippe

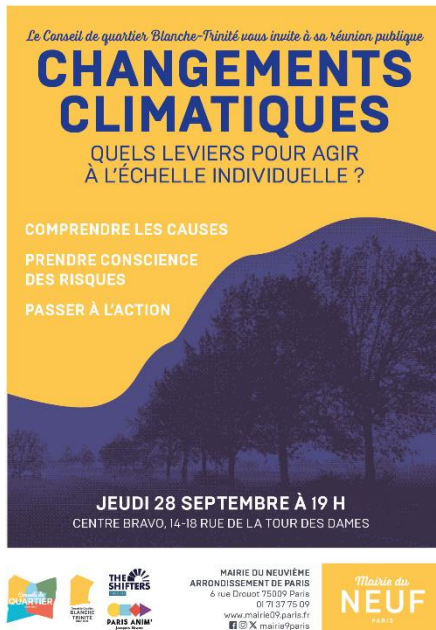
Liste complémentaire

BOIT-BLANC Marie
BONNAMOUR Victoria
PERRAUDIN Raphaëlle - Laure
MASCHMANN Nils
MOUNISSAMY Vadivelu
QUEFFELEC Didier

Collège des Personnalités Qualifiées

BAVIÈRE Nathalie : Association des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire rue Blanche
BLANCHETON Emma : Membre sortant du bureau du conseil de quartier
BOILEAU DESCAMPS Olivier : Président de l'Association de défense des riverains « DRIX »
CHEMLI Jérôme : Représentant élu des parents de l'école 10 rue Clichy
COQUEREAU Béatrice : Association des Amis et Riverains de la Place Adolphe Max (ARAPAM)
FITZI-DELAYE Isabelle : Présidente de l'Association des parents d'élèves FCPE du collège Condorcet
GIMELLI Marc : Gérant de la Biocoop Alma-Trinité
LESIEUR Eric : Intendant de l'église de la Trinité
MORNET Joël : Président de l'Association Mosaïques 9

II/ RÉUNIONS



1) Réunion publique

Le Conseil de Quartier Blanche-Trinité en partenariat avec l'association *The Shifters* a été à l'initiative de la réunion publique intitulée « Changements climatiques : quels leviers pour agir à l'échelle individuelle ? » qui s'est déroulée le 28 septembre. Afin de sensibiliser les habitants aux causes des changements climatiques, prendre conscience des risques et donner des outils pour passer à l'action.

2) Réunions de bureau

Le bureau s'est réuni quatre fois dans l'année au Centre Paris Anim' Bravo mais aussi au CLJT. En moyenne, six personnes ont participé à ces réunions.

Les sujets principaux abordés lors de ces réunions sont :

- Le Budget participatif du Neuf.
- Les terrasses éphémères sur l'espace public.
- L'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement du Conseil de quartier.
- La propreté.
- Les actions des autres Conseils de quartier.
- La sécurité dans l'arrondissement.
- L'organisation d'événements tels que la fête de quartier et la réunion publique.
- La démarche « Embellir votre quartier » pour les quartiers Opéra-Chaussée d'Antin et Blanche-Trinité.
- Les aménagements des rues Mogador et de Clichy.
- Le renouvellement des bureaux des Conseils de quartier.

III/ Fête de quartier

Fête de quartier, vide-grenier et concert

Le Conseil de Quartier Blanche-Trinité a choisi d'organiser une fête de quartier et un vide-grenier dans les rues Blanche, de la Tour des Dames et Trinité le dimanche 2 juillet. Les conseillers de quartier ont confié l'organisation de la partie vide-grenier à l'association Mosaïques9 qui était bénéficiaire des recettes de la location des stands.



De nombreuses animations, notamment des jeux en bois, situées au niveau de la rue de la Trinité, étaient offertes au public tout au long de la journée. La caserne des pompiers de la rue Blanche ouverte au public pour l'occasion proposait des activités telles que « montée d'échelle », « ateliers gestes qui sauvent » et découverte du matériel d'intervention. Le centre Bravo a accueilli l'artiste Mado pour un concert exceptionnel. La paroisse de l'Église de la Trinité proposait en stand de barbe à papa et de café. Les acteurs associatifs locaux étaient aussi présents : Mosaïques9, Aux captifs la Libération, AMAP Les cagettes de la Fayette.



Fête de Noël

Une fête de Noël est en cours d'organisation. L'événement se tiendrait au square d'Estienne d'Orves le samedi 16 décembre. Un buffet de Noël ainsi que des animations musicales seront offerts au habitants.

IV/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le conseil de quartier a utilisé **1 850 €** de son budget pour l'organisation de la fête de quartier qui s'est tenue le dimanche 2 juillet.

2) Budget d'investissement

Les conseillers ont participé au financement du projet de végétalisation *City murs* (re-végétalisation des bacs existants) et ont mutualisé une partie de leur budget pour participer au financement de matériel de sonorisation de rue **1 216 €**.

CONSEILS DE QUARTIER - BUDGET 2023			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
8 264,00 €		3 306,00 €	
PRESTATION	MONTANT	PRESTATION	MONTANT
Sono	1 216,00 €	Musiciens	600,00 €
City murs	4 740,00 €	Chèques cadeaux jeux	300,00 €
Jeux en bois	301,70 €	Chèques cadeaux régisseur	250,00 €
Matériel Bibliothèque LWG	560,00 €	Envie de chanter	500,00 €
Communication (Roll up, etc.)	1 000,00 €	100 tickets pompiers	200,00 €
		Fête de Noël	1 450,00 €
	7 817,70 €		3 300,00 €
	446,30 €		6,00 €

TOTAL DEPENSES

Disponible

3) Budget participatif

Dans le cadre de la cadre du budget participatif 2023, le Conseil de quartier Blanche-Trinité a soutenu deux projets :

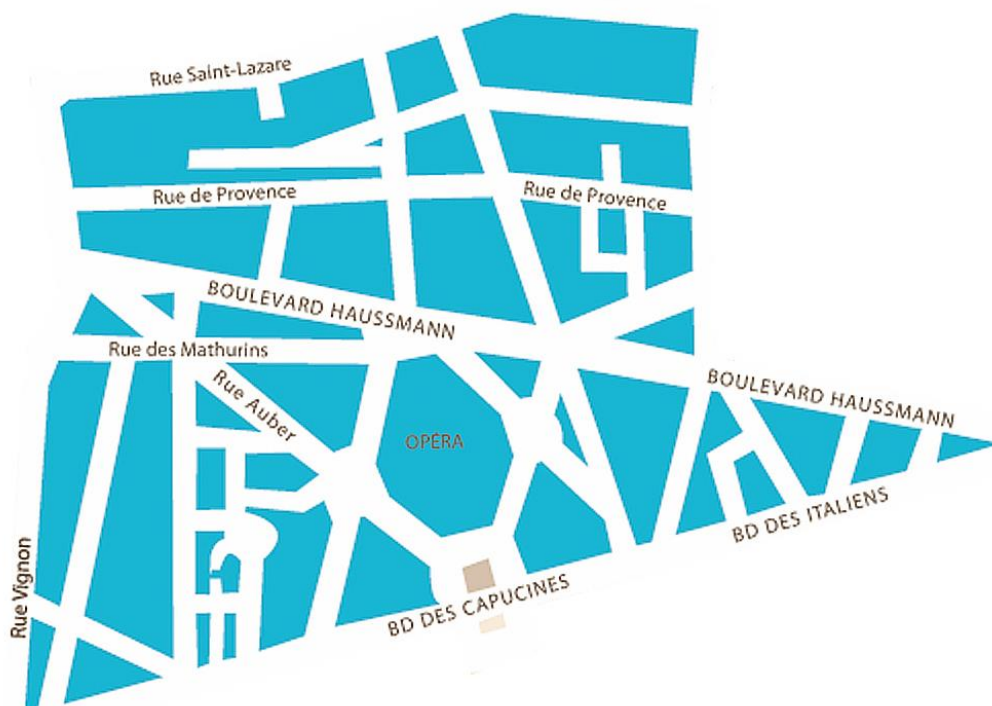
- **Moderniser le Centre Bravo et développer son pôle numérique** pour un coût estimé à 460 000 €.
- **Un espace BD réinventé pour la Bibliothèque Louise Walsler-Gaillard** pour un coût estimé à 300 000 €.

Ces projets ont été soumis au vote des habitants en septembre 2023 mais n'ont pas été déclarés lauréat en octobre.

V/ PROJETS 2024

- Suivre l'avancée des travaux réalisés dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier ».
- Suivre l'avancée des aménagements des rues Mogador et de Clichy.
- Organiser une fête de quartier.

Conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été désignés par le conseil du 9^e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2020 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de 3 ans.



Élu référent : Nicolas COUR, Conseiller d'arrondissement délégué en charge des relations avec les acteurs du spectacle vivant, de la musique, du cinéma et du patrimoine.

Collège des habitants

AZOULAY Marlène
BOUILLER Charlotte
CHALABREYSSE Laurène
CLERC Diana
COOCHE Irene
JAGIELSKI Carine
JOVANOVSKA Sanja
LE MASSON Armance
MCLEOD TABOUIIS Louise

ALCOUFFE Jean-Pierre
AZOULAY Allan
BOULANGER André-Max
CLERC Hervé
DA SILVA Benjamin
DA SILVA Fernando
DE SAUGERE Alexis
MARCHI Jean François
PORTE Jean-Pierre

Liste complémentaire

DEMELLIER Sabine
DUCLOS Line
POTHIER Jacques

Collège des Personnalités Qualifiées

BADIOU Sébastien : Pharmacien, place de la Trinité
BOURGEOIS Stéphane : Restaurateur, rue Joubert
DELACOURT Cédric : Coiffeur rue Godot de Mauroy
GUISELIN Marc : Membre sortant du bureau du conseil de quartier
LHUSSIER Joséphine : Présidente de l'Associations des commerçants de la rue de Caumartin
MALZAC Ariane : Membre sortant du bureau du conseil de quartier
PAYET Hugues : Comité Haussmann
VERRET Stéphanie : Présidente de l'Association des commerçants Chaussée d'Antin

Membre du comité des usagers

GUISELIN Marc

II/ RÉUNIONS

Réunions de bureau

Le bureau s'est réuni trois fois dans l'année à la Mairie du 9^e. En moyenne, cinq personnes ont participé à ces réunions.

Les sujets principaux abordés lors de ces réunions ont été :

- Le Budget participatif du Neuf.
- La révision du Plan Local d'Urbanisme de Paris (PLU).
- La démarche « Embellir votre quartier » pour les quartiers Blanche-Trinité et Opéra-Chaussée d'Antin.
- Le comité des usagers du 9^e.
- Les terrasses éphémères sur l'espace public.
- L'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement du conseil.
- La propreté.
- Les actions des autres Conseils de quartier.
- La circulation dans le quartier.
- Les actions de l'association *Aux captifs la Libération* avec la participation d'un bénévole de l'association.
- Les travaux de végétalisation et de piétonisation de la rue Mogador.
- La sécurité dans l'arrondissement avec la rencontre avec le commissaire du 9^e.

III/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le Conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin n'a pas utilisé son budget de fonctionnement en 2023.

2) Budget d'investissement

Les conseillers ont décidé d'investir leur budget 2023 et d'utiliser une partie de leur budget 2022 dans le projet de Parcours patrimonial du CAUE par le biais de son application « Détour, Paris en promenade » et ont mutualisé une partie de leur budget pour participer au financement de matériel de sonorisation de rue **1 216 €**.

CONSEILS DE QUARTIER - BUDGET 2023			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
8 264,00 €		3 306,00 €	
PRESTATION	MONTANT	PRESTATION	MONTANT
Sono	1 216,00 €		
Application "Détour" CAUE	10 000,00 €		
	11 216,00 €		- €
			3 306,00 €

TOTAL DEPENSES

Disponible

IV/ PROJETS 2024

- Suivre l'avancée des travaux réalisés dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier ».
- Suivre l'avancée des aménagements des rues Mogador et de Clichy.
- Mise en place du projet de parcours patrimonial et l'identification des sites notables.
Organisation d'un évènement festif.

Conseil de quartier Pigalle-Martyrs



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été désignés par le conseil du 9^e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2020 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de 3 ans.



Élue référente : Adeline Guillemain, Adjointe au Maire en charge du sport et de la sécurité du quotidien.

Collège des habitants

CHATAIGNER Anaïs
BERTRAND Renée
CHARBEY Laurence
ALDUY Amélie
BEN SADOON Florence
AMCHIN OLLIVIER Claire
AGAESSE Kristell
JACQUET Elodie
JACQUET ELANKRY Marion

LEVEXIER Baptiste
TOUBIANA Maxence
ATTIA David
STEINBRUNNER Daniel
POULET Julien
CHILO Paul-Henri
CHOUAOUA Mathieu Larbi
DA COSTA Angelo
VAL Georges

Liste complémentaire

RIEGERT Aurélie
VARILLON Sophie
RIVET Christine
STALLA Alain
MONMONT Marc-Antoine
BOURAHY Driss

Collège des Personnalités Qualifiées

CONWAY Laurel : Comité inter-quartiers sur la transition écologique
D'AUDIFFRET Hélène : Juriste pour l'association Solidarités Nouvelles du Logement (SNL)
GUERBAA Nejib : Chef d'équipe pour Association Aurore – Club de Prévention Siloé
GÜET Michel : Guide du patrimoine et conférencier du 9^e
JACQUEMIN Jacqueline : Membre de la Légion d'Honneur, présidente d'un conseil syndical
LOTT Matthieu : Architecte, membre sortant du bureau du conseil de quartier
MEDORI Marc : Membre sortant du Conseil de quartier
PROFIT Aline : Fleuriste rue Notre-Dame de Lorette
PUYOOU Anick : Administratrice de l'Association 9e Histoire

Membre du comité des usagers

BERTRAND Renée

II/ RÉUNIONS

Réunions de bureau

Le bureau s'est réuni quatre fois dans l'année à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC). En moyenne, six personnes ont participé à ces réunions.

Les sujets principaux abordés lors de ces réunions sont :

- Le dossier de restauration des anciennes peintures de la rue des Martyrs.
- Les actions zéro déchet dans l'arrondissement avec l'intervention de Pikpik Environnement.
- Le Budget participatif du Neuf.
- Les terrasses éphémères sur l'espace public.
- L'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement du Conseil de quartier.
- La propreté avec notamment l'intervention de l'agent de la Direction de la Propreté et de l'Eau et responsable propreté du quartier.
- Les actions des autres Conseils de quartier.
- La sécurité dans l'arrondissement.
- L'organisation d'événements tels que la fête de quartier.
- La démarche « Embellir votre quartier » pour les quartiers Anvers-Montholon et Pigalle-Martyrs.
- Le renouvellement des bureaux des Conseils de quartier.

III/ FÊTE DE QUARTIER

Fête de quartier, vide-grenier et concert

Le Conseil de Quartier Pigalle-Martyrs a choisi d'organiser une fête de quartier et un vide-grenier dans la rue Notre-Dame de Lorette et place Saint Georges le dimanche 11 juin. Les conseillers de quartier ont confié l'organisation de la partie vide-grenier à l'association Energies9 qui était bénéficiaire des recettes de la location des stands.



Des concerts aux styles variés étaient offerts au public tout au long de la journée. Un espace banquet permettait au public de déjeuner tout en profitant de la musique. Michel Güet proposait aux amoureux du patrimoine ses balades flâneries pour en découvrir davantage sur le quartier. Les acteurs associatifs locaux étaient aussi présents : Pikpik Environnement, AMAP



Les cagettes de la Fayette. La journée s'est terminée par un concert exceptionnel de jazz donné par les artistes du quartier : Arnaud Bessis, Christelle Caillot et Lionel Belmondo.

Organisation de balades découvertes du quartier

Guidées par Michel Güet, membre du bureau et guide du patrimoine du 9^e, ces visites retracent l'histoire et le patrimoine architectural et culturel du quartier, mettant à l'honneur les peintres, musiciens, écrivains et autres artistes qui ont vécu dans le quartier. Cette année plusieurs balades étaient offertes aux habitants et notamment :

- À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, des visites ont mis à l'honneur « Les femmes connues et méconnues » du 9^e ;
- Lors de la fête du conseil de quartier Anvers-Montholon du 24 septembre, les visiteurs ont pu en savoir plus sur les alentours du square Montholon.

Pour chaque balade, des livrets écrits par Michel Güet et mis en page par la Mairie ont été offerts aux participants.

Balade l'aventure du **SAXOPHONE** *dans le 9^e arrondissement*



Vitrine de la maison du saxophone

IV/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le conseil de quartier a utilisé **2 540 €** de son budget pour l'organisation de la fête de quartier qui s'est tenue le dimanche 11 juin.

2) Budget d'investissement

Les conseillers ont participé au financement du projet de végétalisation *City murs* (ré-végétalisation des bacs existants) et ont été à l'initiative de l'achat de matériel de sonorisation de rue **1 216 €**.

CONSEILS DE QUARTIER - BUDGET 2023			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
8 264,00 €		3 306,00 €	
PRESTATION	MONTANT	PRESTATION	MONTANT
Sono	1 216,00 €	Musiciens Pigalle Jazz	1 600,00 €
City murs	5 060,40 €	Chèques cadeaux	700,00 €
		Barrières	90,00 €
		Chèques cadeaux	150,00 €
		Livre jazz	52,60 €
TOTAL DEPENSES	6 276,40 €		2 592,60 €
Disponible	1 987,60 €		713,40 €

V/ PROJETS 2024

- Suivre l'avancée des travaux réalisés dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier » pour les quartiers Anvers-Montholon et Pigalle-Martyrs.
- Suivre le projet de mise en protection des anciennes publicités peintes rue Hippolyte Lebas en cours co-financée par la Mairie du 9^e, la Ville de Paris, les Conseils de quartier, la DRAC, le Conseil régional d'Ile-de-France et les partenaires privés. Soutien à l'association « Faîtes le Neuf », maître d'œuvre dans sa recherche de fonds pour financer la restauration à proprement dit (200 000 € nécessaire). Les travaux sont prévus au printemps 2024.
- Suivre l'avancée de l'aménagement de la place Pigalle.
- Organiser une fête de quartier.

Conseil de quartier Anvers-Montholon



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été désignés par le conseil du 9^e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2020 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de 3 ans.



Élu référent : Jean-Baptiste Gardes, Adjoint au Maire en charge de la propreté, de la réduction et de la valorisation des déchets, du soutien au commerce de proximité, des PME et de l'emploi.

Collège des habitants

BACCON Agathe
CUMUR Pera
VALJEAN Sophie
LACROUX Yannick
HAMDANE Asma
MOREAU Caroline
FONTAINE Margot
MAZUREK Lidia
HADDAD Catherine

GUIDAT Florian
ARNAUD Maxime
CHAMBET Grégory
CAVILLON Pierre
DIERICKX Aurélien
FAVIER William
FENEUX Jean-François
CADEI ROSSI Damien
FRANCHITTO Romain

Liste complémentaire

BLETON Béatrice
BAUDART Anne
FERRET BARYLA Christiane
KOUROUMA Mory
HENNEBELLE Paul
LALLOUET Maurice

Collège des Personnalités Qualifiées

DEROUIN Alexandra : Directrice du Centre Paris Anim' Valeyre
DJOUDI Marie : Association des parents d'élèves de l'école maternelle 68 rue Rochechouart
GUAIS Alexandre : Association des parents d'élèves des écoles maternelle 22 Rochechouart et élémentaire rue Turgot, metteur scène, membre sortant
HIRIDJEE PASCHALIDIS Angela : Chargée des relations publiques pour BPI France
LAMALLE Lionel : Membre sortant du bureau du conseil de quartier
LEMAIRE Arthur : Restaurateur avenue Trudaine
LEMPEREUR Marianne : Membre de l'Association AMAP Les cagettes Lafayette, entraîneuse de volley
LHOMME Annie : Association Accueil des Villes de France
SAULNIER D'ANCHALD Olivier : Président de l'Association Faites le Neuf

Membre du comité des usagers

GUIDAT Florian

II/ RÉUNIONS



1) Réunion publique

Le Conseil de Quartier Anvers-Montholon en partenariat avec le service de la DPE (Direction de la propreté et de l'Eau) et les associations L'Accueille du 9^E et Pikipik Environnement, a été à l'initiative de la réunion publique intitulée « Propreté, recyclage des déchets et compostage dans le 9^e » qui s'est déroulée le 16 mai. Afin d'informer les habitants sur les dispositifs existants, l'organisation de la collecte des déchets, le signalement d'anomalies sur l'espace public, et les expérimentations en cours sur le compostage.

2) Réunions de bureau

Le bureau s'est réuni quatre fois dans l'année au café solidaire Tout autre chose et à la Mairie du 9^e. En moyenne, sept personnes ont participé à ces réunions.

Les sujets principaux abordés lors de ces réunions sont :

- Le Budget participatif du Neuf.
- Les terrasses éphémères sur l'espace public.
- L'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement du Conseil de quartier.
- La propreté avec notamment l'intervention de l'agent de la Direction de la Propreté et de l'Eau et responsable propreté du quartier.
- Les aménagements et le fonctionnement des jardins dans l'arrondissement.
- Les actions des autres Conseils de quartier.
- La sécurité dans l'arrondissement.
- L'organisation d'événements tels que la fête de quartier et la réunion publique.
- Les actions de l'association Croix Rouge Française avec la participation de Denis Soriot, président de l'antenne du 9^e.
- Le renouvellement des bureaux des Conseils de quartier.
- Les actions zéro déchet dans l'arrondissement avec l'intervention de Pikipik Environnement.
- La démarche « Embellir votre quartier » pour les quartiers Anvers-Montholon et Pigalle-Martyrs.

III/ FÊTE DE QUARTIER

Fête de quartier, vide-grenier et animations musicales



Le Conseil de Quartier Anvers-Montholon a choisi d'organiser une fête de quartier et un vide-grenier autour du square Montholon le dimanche 24 septembre.

Les musiciens du conservatoire Nadia et Lili Boulanger ont offert au public plusieurs représentations. Un espace banquet permettait au public de déjeuner tout en profitant de la musique. Michel Güet proposait aux amoureux du patrimoine une balade flânerie autour du square. Les acteurs associatifs locaux étaient aussi présents : la café solidaire Tout autre chose, la Croix Rouge Française. De nombreuses animations étaient aussi offertes au public tout au long de la journée (création d'instruments de musique, stand de maquillage, fresque participative).

IV/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le conseil de quartier a utilisé **2 676 €** de son budget pour l'organisation de la fête de quartier qui s'est tenue le dimanche 24 septembre.

2) Budget d'investissement

Les conseillers ont participé au financement d'une table de ping pong installée au square d'Anvers-Carrière et ont mutualisé une partie de leur budget pour participer au financement de matériel de sonorisation de rue **1 216 €**.



CONSEILS DE QUARTIER - BUDGET 2023			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
8 264,00 €		3 306,00 €	
PRESTATION	MONTANT	PRESTATION	MONTANT
Sono	1 216,00 €	Scène de l'été	236,00 €
Table ping pong	4 320,00 €	Stickers	90,00 €
		Tout autre chose	500,00 €
		Talacatak	550,95 €
		Maquillage	500,00 €
		Animation Brésilienne	500,00 €
		Capoeira	300,00 €
		Repas Resto du Cœur	629,00 €
	5 536,00 €		3 305,95 €
	2 728,00 €		0,05 €

TOTAL DEPENSES

Disponible

V/ PROJETS 2024




- Suivre l'avancée des travaux réalisés dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier » pour les quartiers Anvers-Montholon et Pigalle-Martyrs.
- Suivre le projet de mise en protection des anciennes publicités peintes rue Hippolyte Lebas en cours co-financée par la Mairie du 9^e, la Ville de Paris, les Conseils de quartier, la DRAC, le Conseil régional d'Ile-de-France et les partenaires privés. Soutien à l'association « Faîtes le Neuf », maître d'œuvre dans sa recherche de fonds pour financer la restauration à proprement dit (200 000 € nécessaire). Les travaux sont prévus au printemps 2024.
- Organiser une fête de quartier.



**MAIRIE DU NEUVIÈME
ARRONDISSEMENT DE PARIS**

6 rue Drouot 75009 Paris - 01 71 37 75 09

www.mairie9.paris.fr

   [mairie9paris](#)